

Juin
2022
N°1

L'INFORMO

ROSIÉROISE

Bulletin d'informations de la ville de Rosières

CHÈRES ROSIÉROISES, CHERS ROSIÉROIS

Je suis heureuse que ce premier bulletin voit le jour.

Après deux années de mise en veille forcée, nous retrouvons notre marche active tout en restant néanmoins prudents et vigilants.

Nous avons toutefois mis à profit ces périodes de confinement pour planifier avec discernement certains travaux. Nous nous sommes également attachés à traiter des dossiers du domaine purement administratif et organisationnel (recrutements, procédures de travail des services municipaux, réflexion sur leurs équipements matériels...) par lesquels il faut passer pour avancer. Depuis le début de notre prise de fonction, effective début juin 2020, nous avons dû faire face à de nombreux imprévus qui nous ont contraints. Nous n'avons pas pu communiquer comme nous le souhaitions avec notamment l'impossibilité d'organiser la cérémonie des vœux deux années consécutives ; nous avons dû nous adapter, comme chacun d'entre vous. Néanmoins, nous travaillons depuis le début à la réalisation de travaux nécessaires à la vitalité rosiéroise, même si le calendrier en a été modifié.

Dans ce bulletin, que nous avons intitulé « L'Info Rosiéroise », tous les thèmes sont abordés dans la plus grande **transparence**, comme nous le faisons depuis le début de notre mandat : à ce sujet, et pour mémoire, en tant qu'agent de la Ville du Puy, je ne peux siéger au conseil communautaire. Roland Gérenton (1^{er} Adjoint) représente la commune. Ce qui ne m'empêche pas d'échanger régulièrement avec les services de la Communauté d'Agglomération et travailler de concert avec eux sur des dossiers. Conseillère Départementale du Canton Emblavez-Meygal, j'entretiens des relations étroites et constructives avec les services départementaux et de l'État.

Pour rappel, la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a revalorisé les indemnités des maires des petites communes soit une hausse de 20% dans les communes de 1000 à 3500 habitants, ce qui est le cas de Rosières. Les indemnités du maire et des adjoints sont calculées sur la base de l'indice de la fonction publique et déterminées selon le nombre d'habitants de la commune (article L.2123-20-1 CGCT).

Vous trouverez dans cette brochure une rétrospective, non exhaustive, des actions qui ont ponctué la vie de notre commune ces derniers mois. Ce bulletin sera éventuellement amené à évoluer dans sa forme et sa fréquence de parution.

Nous avons souhaité être toujours plus transparents avec vous : page Facebook alimentée très régulièrement ; les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en intégralité sur Illiwap, notre site internet et bien évidemment affichés en mairie ; le bulletin municipal et bien sûr les rencontres avec vous ; suivi de nos associations et de nos écoles... Nous poursuivons cet effort toujours et encore. Il est important pour nous de ne pas nous contenter de promettre. Nous tenons à agir surtout. Il y a tant à faire et nous avons encore tant de projets en études ou en cours de réalisation. Nous avons hâte de les mettre en œuvre.

Je continue de penser et de croire que c'est **ensemble** que nous ferons évoluer notre lieu de vie.

J'en profite pour remercier une nouvelle fois nos associations avec tous les bénévoles ; nos commerçants ; nos entreprises ; nos artisans ; nos agents municipaux. Je remercie également mes collègues élus, y compris les élus d'opposition, pour leur participation et implication au sein des commissions municipales notamment. Il est important de ne pas être dans la passivité et la critique systématique mais d'être dans l'action et la construction.

« Soyez une personne qui encourage les autres, le monde est déjà plein de critiques. »

Je vous souhaite bonne lecture et, un peu en avance, un bel été !

**Fanny Sabatier,
Maire de Rosières**



ILLIWAP / ROSIÈRES

« illiwap » est l'**application citoyenne** de référence sur le territoire français pour **alerter et informer** les habitants en temps réel et favoriser la **participation citoyenne**...

Téléchargez l'application, c'est très simple !



Pour votre information,
vous pouvez également consulter :



www.ville-rosiers.fr



Facebook/Ville-de-Rosières

Vous êtes très nombreux à suivre ces pages et nous vous en remercions !

Développement durable Environnement Allez le vert à Rosières !

Depuis 2015, la France s'est engagée avec une plus grande ambition à travers la loi relative à la transition énergétique. Des objectifs que doivent s'approprier tous les acteurs, et en particulier

les collectivités territoriales comme à Rosières... De nombreuses actions pour l'Environnement et le Développement Durable ont ainsi été engagées...

SOUTENIR LE PHOTOVOLTAÏQUE

Un projet de parc au sol à Jalore pour 2023

La commune de Rosières accompagne le SICTOM Emblavez-Meygal et la société ERE 43 dans leur projet commun de parc photovoltaïque sur les anciennes parcelles disponibles du site d'enfouissement.

Objectifs :

- autonomie dans la consommation d'électricité des bâtiments du SICTOM
- Production d'énergie verte

Optimisation de l'installation photovoltaïque communale

Le toit photovoltaïque du Centre Technique Municipal aux Tourettes enregistre des signes de fatigue... Une étude en cours permettra d'envisager le changement de panneaux et d'onduleurs « nouvelle génération » indispensables à l'optimisation de la production de cette installation...

ACTIONS DANS LES ÉCOLES ET AU CENTRE DE LOISIRS

Sur une idée originale de Delphine et Claude VEROTS et avec le soutien de la municipalité, Marine SCHMITT, animatrice Nature, est intervenue dans les écoles et au centre de loisirs municipal au mois de décembre dernier afin de sensibiliser les enfants à la nature qui les entoure à Rosières afin de mieux la respecter et la protéger. Au programme : fabrication de mangeoires, nichoirs, étude des insectes etc...



Propreté urbaine

Valoriser le « bon geste », la prise de conscience, le bon sens. Sans être moralisatrice, l'équipe municipale souhaite inciter, sensibiliser, éduquer et responsabiliser.

Pour offrir un cadre de vie agréable aux administrés, les services techniques ont installé **10 corbeilles urbaines** (Place Jeanne d'Arc; Place des anciens Combattants; Grand'rue; l'Olme; la Gare; Place des noyers; le poussier; Parking école Germaine Tillion; quartier de l'église) et **7 bornes de propreté canine** à travers le centre-ville (la gare; l'Olme; Place des Noyers; la Ferrande; le Poussier; Allée «Mounier»).

De l'électricité 100% verte pour 64 sites de la commune !

Rosières est membre actif d'un groupe de commandes dédié à l'énergie, via le Syndicat Départemental d'Energies. Dans le cadre du renouvellement du marché 2022-2024, 64 sites communaux (bâtiments, éclairage public...) sont désormais alimentés en électricité 100% verte (qualité et traçabilité des électrons) avec 10% d'économie à la clé...

Accompagnement des pratiques collaboratives citoyennes :

Cet été, une grande journée « nettoyage » va être organisée pour former, informer, encourager les habitants à faire ensemble par des actions collectives avec élus et habitants ...

BÂTIMENTS COMMUNAUX À l'heure de l'éco-nettoyage

Acteur engagé, la commune de Rosières a opté pour une externalisation partielle de la mission « nettoyage » des bâtiments communaux. La société choisie s'engage à :

- L'utilisation de produits éco-labellisés
- L'ajustement des fréquences de nettoyage aux besoins
- Un retour à des méthodes plus naturelles
- Un choix d'équipements plus économes en énergie

Formation des agents communaux :

Les agents de la cantine municipale et de l'école publique ont bénéficié d'une formation à la rentrée 2021 et conservent leur mission « entretien » avec une nouvelle approche du travail de nettoyage :

- Protection de l'environnement et de personnes
- Prise en compte de la dimension sociale et santé
- L'efficacité économique, réduction du gaspillage
- Sensibilisation à la gestion des déchets dans l'entreprise

Avec la politique « zéro phyto » aux services techniques, c'est une nouvelle approche du travail qui se met en place...



FORUM VERT HABITAT

Le 1^{er} forum « Vert Habitat » du 30 avril

Organisé par la Commune de Rosières avec le concours actif de Jean-Marc GOURGOUILLAT, ce forum a réuni sur une journée des artisans de l'ensemble de la chaîne de la rénovation énergétique et des conseillers spécialisés (associations, banques, services de l'agglomération et départementaux) dont l'objectif était simplement de se faire connaître, **d'informer** voire **d'accompagner** les citoyens dans leurs projets.

Plus d'une centaine de visiteurs sont venus chercher conseils et pour certains des concrétisations de projets auprès des professionnels présents ce jour-là.

Un bilan encourageant et positif pour cette 1^{ère} édition !



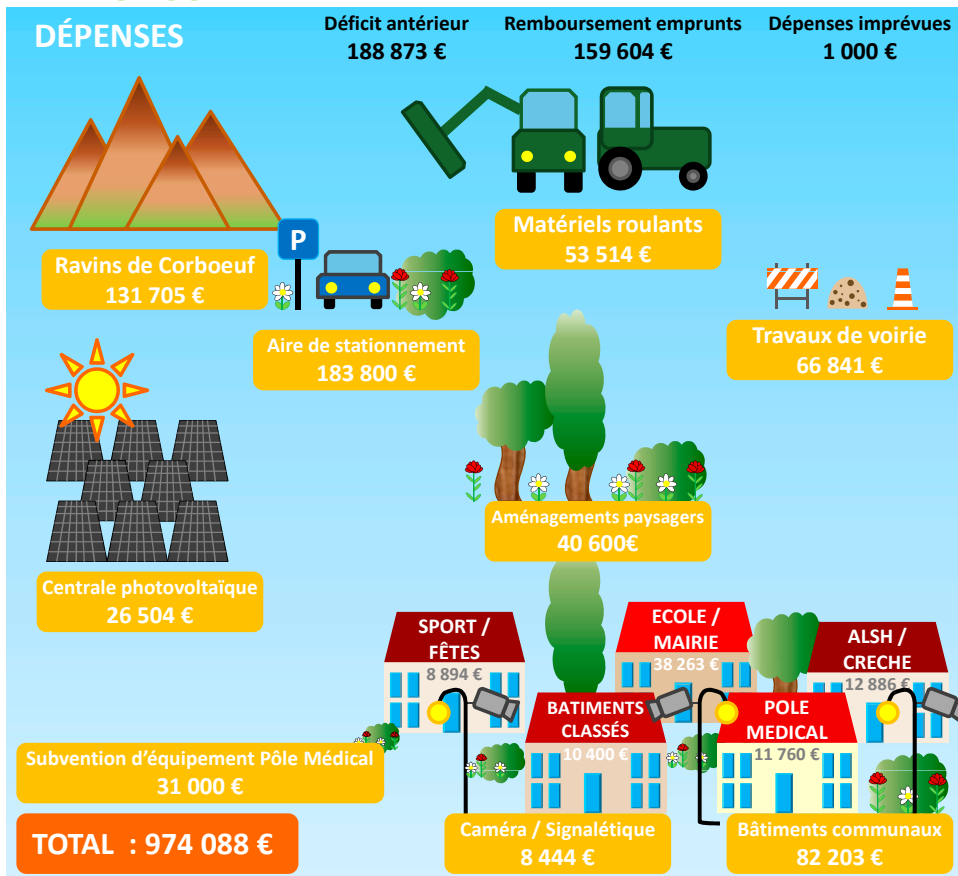
Budget 2022

Soucieuse de proposer des services et des infrastructures de qualité, l'équipe municipale a également établi ce budget avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants

- De préserver la capacité d'autofinancement et de maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune
 - De contenir la dette en proposant de ne pas recourir à l'emprunt
 - De mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la CAPEV, du Conseil Régional et de l'État chaque fois que possible.

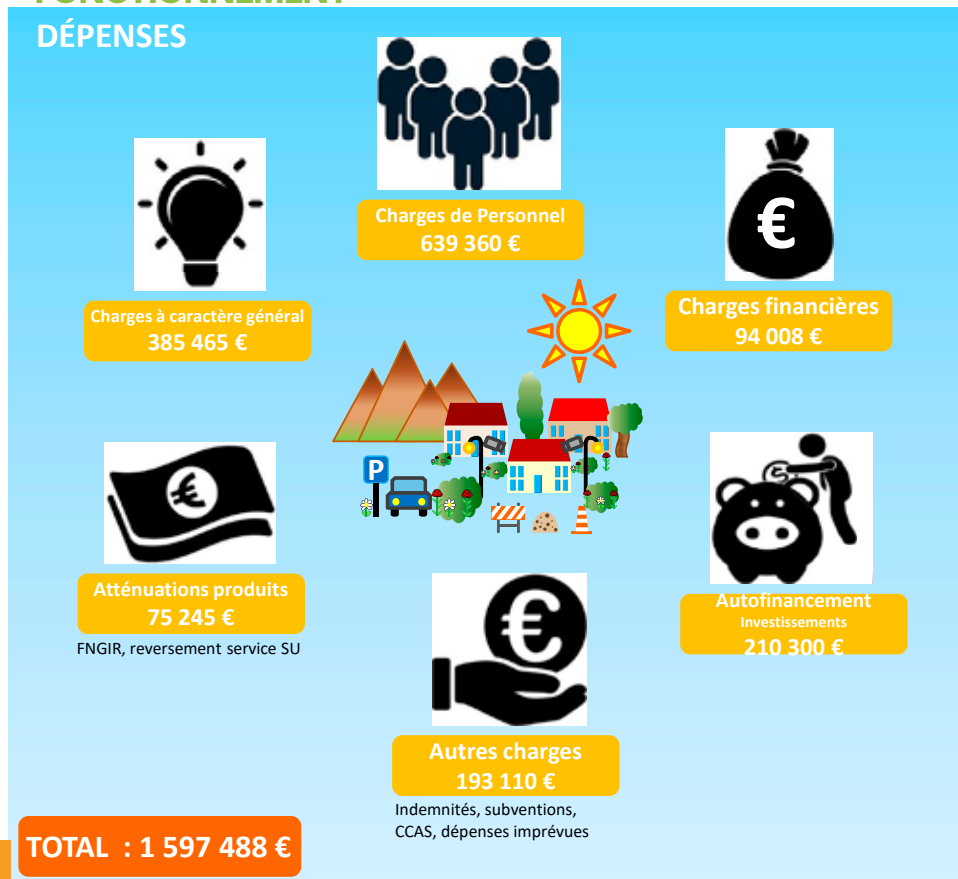
INVESTISSEMENT



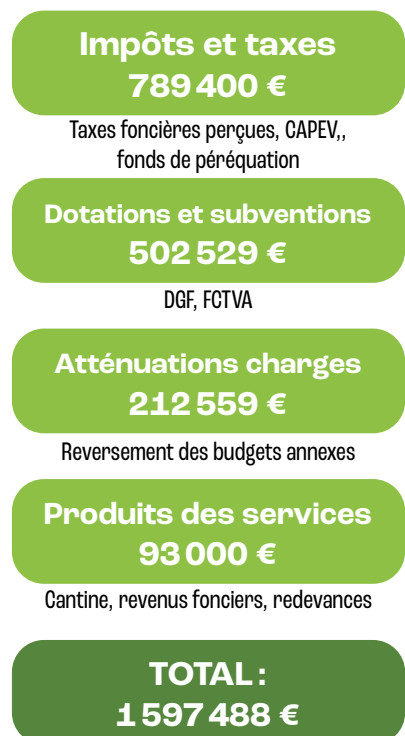
RECETTES



FONCTIONNEMENT



RECETTES



Travaux

Développement de la commune, urbanisation, création de nouvelles dessertes : le classement de la voirie communale représente plus de 60 km de chemins, 4,5 km à caractère de rue et près de 9000 m²

d'espaces communaux... Le tout à entretenir le plus régulièrement possible par les entreprises et bien sûr les 4 agents communaux fortement sollicités sur cette mission :

TRAVAUX VOIRIE



CHASTEL



LA ROUTISSE : pose d'enrobé



BLANLHAC - Chemin des Grillés : pose d'enrobé



LE GARAY- COINDET : pose d'enrobé



LA GALOCHE - Carr. Gendarmerie dir. Adiac



CHEMIN DES ÉCHELLES : réseaux + enrobé

Mais aussi : pose d'enrobé à «Badiou» sur 500m

INTEMPÉRIES 2020

De nombreux chemins ont dû être repris par les agents techniques municipaux et les entreprises :

- Roiron;
- Sabatier (chemin de la Pradoune)
- Riouffreyt
- Chemin « des chèvres » (vers Lachaud de Rougeac)
- Le Touzel
- Mounès
- Chavalamard
- Chiriac
- Chemin du Goth
- Chemin à l'Herme de Mézères
- Coindet
- Chastel
- Chemin des chasseurs
- Bolio
- Hautevialle
- Servezères
- Gaillard
- Chemin de Rambos
- La Galoche...

Travaux

VOIRIE SUITE



Les services communaux

- Pose de caniveaux à Blanhac : La Bourgeade; le Monteil; route de Mézères; route de la Garenne...
- Réfection du mur rue du four à Blanhac;



... sur tous les fronts

- Rénovation réseau d'eau à Blanhac (déplacement de l'ancien réseau, remplacement des conduites en fonte, remise en état de réservoirs...)
- Traversée de route à Chiriac (route de la Plaine)

TRAVAUX BÂTIMENTS

Une importante remise en état de systèmes défectueux a dû être engagée fin 2021 sur l'ensemble des bâtiments communaux et se poursuit en 2022.

• **École publique Germaine Tillion** : changement d'une trappe de désenfumage; réparation alarme incendie (école et espace culturel et associatif); changement des 2 piliers porteurs de l'auvent; changement du revêtement de sol des jeux extérieurs; pose de 12 stores d'occultation; installation d'une alarme confinement; changement de blocs de sécurité; pour pallier à l'absence de mitigeurs thermostatiques leur installation a été réalisée en priorité; lancement d'un programme de changement, sur 4 ans, des anciens Tableaux Blancs interactifs (TBI) par des systèmes de vidéoprojection laser et interactifs.

• **Mairie** : changement trappes de désenfumage et BAES (blocs de sécurité); système de pompe à chaleur et installation de la climatisation dans les locaux de Clic@Rosières.

• **Centre Technique Municipal** : changement d'une trappe de désenfumage et pose de blocs de sécurité.

• **Pôle Médical** : changement des blocs de sécurité.

• **ALSH / RAM** : pose de stores occultants ; réaménagement des espaces de stockages intérieurs.

• **Vidéoprotection** : fin du programme engagé par l'ancienne municipalité, les réseaux étant déjà tirés et la majorité des caméras posées.

Seule la pose d'une caméra, non prévue dans le programme initial, au complexe sportif a été réalisée.

• **Salle Polyvalente** : fin 2020, mise en place d'un système de programmation du chauffage.

Toutefois, il y a une vraie nécessité d'engager une réflexion approfondie sur la réfection de cette infrastructure.

La grande majorité des Rosiérois est unanime : il manque un espace cuisine à la salle polyvalente. L'accès PMR n'est pas conforme et l'absence d'un vestiaire se fait sentir. L'accueil du public donne désormais sur la partie ouverte des toilettes tandis que l'ensemble du bâtiment est une passoire thermique. Le sol actuel n'est en outre pas adapté aux opérations d'entretien...

La pose d'une succession de «rustines» n'est pas la solution pour le bâtiment.

Il s'avère ainsi que le projet doit être pensé dans sa globalité pour être en adéquation avec les attentes des utilisateurs sur un tel équipement et les enjeux futurs.

La municipalité a fait appel au service «Ingé43» du Département pour l'aider à réfléchir au projet le plus adapté à l'éventail d'utilisations possibles d'un bâtiment polyvalent.

Une étude acoustique, commandée par la municipalité, a déjà été réalisée fin 2021 par une entreprise spécialisée, la salle étant située en coeur de bourg, il convient de veiller à l'acoustique dans l'ensemble.

Ce projet doit être mûrement réfléchi et devra être réalisé par tranches sur plusieurs années.

ACQUISITION MAISON 20, PLACE DE L'ÉGLISE

La municipalité a saisi l'opportunité d'acquérir ce bâtiment via l'EPF. Ce projet est compris dans un programme d'ensemble de revitalisation du centre-bourg ainsi que dans le projet, en cours, d'aménagements paysagers.

Le Conseil Municipal a délibéré sur ce projet, adopté à 17 voix et 2 contre,

en date du 21 janvier 2022.

Ce programme sera entre autres subventionné par les Fonds Européens et le Département.

Culture

LES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Outil de proximité, de partage, de rencontres et de citoyenneté, la médiathèque municipale n'a cessé de s'adapter à son public, à ses attentes et à l'évolution de ses pratiques culturelles grâce à un agent municipal et une association partenaire composée de bénévoles très actifs, accompagnés par la Bibliothèque Départementale et le réseau de lecture publique de l'Agglo du Puy.

Tout au long de l'année elle entretient un partenariat avec de nombreux établissements locaux tels que

l'Esat, l'Ehpad, le FAM, la crèche, les écoles. ..

Samedi 2 avril de 14 heures à 18 heures l'anniversaire a été riche en émotions entre un spectacle dactylographique, loufoque et clownesque intitulé « Les Machines de Sophie », une rétrospective vidéo de la bibliothèque, un jeu concours, les lectures des enfants des deux écoles, une lecture musicale par les résidents de l'ESAT mise en scène par des bénévoles de la médiathèque.



Les nouveautés 2022

Avec la Médiathèque Départementale 43 !

- Mise en œuvre d'une « **ludothèque** » (avec les services de l'Agglo), 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois
- Mise en place du service de ressources de ressources en ligne « **Altithèque** » : presse, documentaires, films...



Sport

COMPLEXE SPORTIF

Le complexe sportif de Florac: une gestion raisonnée et des aménagements pour un site d'éducation sportive à préserver !

Dans sa réflexion, la municipalité et plus particulièrement la Commission Sport Culture Animations a tenu à associer les 2 associations principales utilisatrices du stade : le Football Club de Rosières-Beaulieu et le Groupement Emblavez Jeunes.

Une pelouse synthétique de plus de 10 ans à préserver

- une gestion optimisée et raisonnée de l'occupation du site par une communication permanente via un calendrier numérique.
- un broissage régulier effectué par les services municipaux afin de conserver le plus possible ce terrain en état de jeux
- Mise en place d'un règlement d'occupation et d'un tarif de location pour les clubs extérieurs.

DES VESTIAIRES NEUFS ENTièrement AMÉNAGÉS

Ils répondent intégralement aux dernières normes, tant pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite que pour l'isolation et se composent de 2 vestiaires « équipe » et 1 « arbitre ». Des sanitaires différenciés sont à la disposition des joueurs et du public.

L'équipement est complété par 2 lieux de convivialité pour chaque club ouverts côté stade, buvette et club-house...



Maitrise des dépenses d'énergie :

Un système de programmation et de gestion du chauffage va être installé dans le but de mieux maîtriser la consommation électrique.

En fin d'année 2021 et début d'année 22, le site a été équipé de bancs et patères sur mesure pour les vestiaires, d'un placard « entretien » ainsi que de tables et chaises flambant neuves...

Tourisme Patrimoine

MISE EN VALEUR DU RAVIN DE CORBŒUF

Le remblaiement de l'éboulement du sentier des ravins pris en charge par la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a été réalisé fin mars et début avril par les entreprises GIBERT et JANUEL.

Mi-mai, les travaux de mise en valeur des Ravins ont débuté par l'aménagement de 7 belvédères effectués par les entreprises JANUEL (calades, murets et marches en pierres sèches) et JS CONCEPT (signalétique, barrières, mobiliers).

Initié par la précédente municipalité ce projet d'aménagement devait être finalisé compte tenu des engagements contractuels et budgétaires actés avec les différents partenaires. Un nouvel appel d'offre a néanmoins dû être publié pour un cahier des charges plus adapté à ce site naturel protégé et aux contraintes environnementales qui y sont liées.



CONSERVATION MONUMENTS HISTORIQUES

Suite à un diagnostic de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Loire, des opérations de restauration et de conservation ont été votées par le Conseil Municipal :

Calvaire Le Champ Clos

Il est classé à l'Inventaire des Monuments Historiques. Restauration du mur de clôture intérieur et de la Croix seule (entreprise spécialisée TAVERNIER)



@Vincent Vincent

Abside - Église Saint-Martin

Inscrite à l'inventaire des monuments historiques, l'abside bénéficiera de la pose de gouttières et d'une descente en cuivre pour raccordement au réseau d'eaux pluviales.

(entreprise spécialisée ALTIOTURE/Yannick ARGAUD)



Projet d'aire de stationnement touristique et paysagère

Ce projet a pour but de limiter la multiplication des stationnements sauvages et d'améliorer la sécurité des usagers et des riverains.

Compte tenu de la proximité immédiate avec une zone naturelle classée et protégée ainsi que du périmètre des monuments historiques, le projet doit prendre **obligatoirement** en compte les enjeux du développement durable :

- la gestion de l'eau : réduction des surfaces imperméabilisées et gestion alternative des eaux pluviales
- un aménagement adapté à la gestion différenciée des espaces verts
- le maintien de la biodiversité

L'aire sera située sur le tracé de la Via Fluvia et en amont du site classé des Ravins de Corboeuf, circuit de PR le plus fréquenté de l'année 2021.

Elle pourra accueillir une dizaine de camping cars et près de 80 automobiles mais aussi les randonneurs qui souhaitent pique-niquer et faire une halte dans une zone arborée.

Ce projet est financé à hauteur de 80%, il reste à charge de la commune les 20% d'autofinancement obligatoire pour les projets d'investissement.

Point d'accueil touristique

Dès la première quinzaine de juillet, le point d'accueil touristique de Rosières recevra les visiteurs au cours de permanences qui sont tenues par des bénévoles. Le bureau situé juste à côté de la mairie est ouvert tous les jours de 9 h 30 à 12 h 15, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés.

Deux nouveautés !

1 jeu de piste ludique et familial pour découvrir le patrimoine rosierois

1 brochure touristique qui répertorie toutes les richesses patrimoniales de Rosières et les activités de plein air.

Cadre de vie

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Revalorisation et embellissement du centre-bourg

Ce projet initié par la nouvelle municipalité répond à plusieurs enjeux importants pour la Commune : la valorisation « patrimoniale » et « commerciale » du centre-ville, le réaménagement paysager de la Commune de Rosières, le vecteur social par l'appropriation des populations. Il s'agit d'embellir les entrées et sorties de bourgs, le centre-bourg

historique et certaines zones du village connexes au centre en suscitant l'échange, le partage d'expériences et l'appropriation par :

- Les services techniques communaux
- Les administrés
- Les élèves du LEGTA d'Yssingaux



Les sites retenus :

- Les 2 entrées du Bourg en venant d'Yssingaux et de Beaulieu
- La place Jeanne d'Arc en cœur de bourg : fontaine, massifs
- L'ensemble « école publique + espace culturel associatif + salle polyvalente + ALSH/Cantine » : aménagement des espaces verts du parking
- Place de l'Église
- Le Champ Clos (calvaire)
- Le Patio de la Maison de la Commune
- Espaces communs du quartier La Ferrande : bâchas, points de collecte, entrée « Le Pré Moulin », zone verte lot La Ferrande 1.
- Allée « Mounier »
- Quartier de L'Olme : zone bâchas, et zone des lavoirs
- Complexe sportif de Florac.

Nouveauté : un chantier-école où les élèves apprentis réalisent les chantiers encadrés par les formateurs techniques.

Les élèves du lycée agricole d'Yssingaux (Filières CAPA et Bac pro)



Loisirs / Jeunesse

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL RENTRÉE 2022

La commune de Rosières a souhaité engager un renouvellement de l'action du Centre de Loisirs Municipal et plus généralement des actions éducatives, en souhaitant également s'appuyer sur les ressources associatives locales, les écoles et les parents.

Ce projet fait l'objet d'une réflexion qui sera concrétisée à la rentrée 2022 par la signature d'un « Projet Éducatif de Territoire » (PEDT),

complété d'un « Plan mercredi » qui fixent comme finalité la constitution d'un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs. Il peut par exemple proposer des activités variées via des « parcours découverte » ou des « cycles thématiques » par période de vacances scolaires à vacances scolaires...

Ce projet sera soutenu par les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), l'Etat, l'Education Nationale et la CAF

Social

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a continué d'agir et d'intervenir malgré les difficultés et les exigences des protocoles COVID. L'équipe du CCAS a continué à s'occuper des personnes en situation fragile. À l'occasion des fêtes de fin d'année 2021, le CCAS a lancé

une nouvelle opération « bons de Noël » en partenariat avec les commerces de Rosières qui a connu un franc succès!

Pour l'année 2022, plusieurs actions sont à l'étude ou en cours.

SOLIDARITÉ UKRAINE

Un grand merci aux Rosiérois pour leur grande générosité afin de soutenir les civils ukrainiens durement touchés par le conflit.

Un convoi spécial est également parti de Rosières avec des produits médicaux pour un hôpital du nord de Kiev.



Services communaux

ÉQUIPEMENT COMMUNAL

Considérant l'obsolescence du parc technique, un programme de rééquipement pluriannuel des services techniques communaux a été lancé.



2021 : acquisition d'un tracteur-tondeuse et de sa remorque



2022 : location longue durée d'un tracteur 100 chevaux et acquisition d'une épaveuse



Une nouvelle tondeuse et un aspirateur broyeur neuf

Bienvenue à :

Cécile PÈRE
(Comptabilité / Paie)



Franck COTTIER
(services techniques)



Le mot de l'opposition

La loi « démocratie et liberté » du 27 février 2002 rend obligatoire l'expression des différents groupes politiques du conseil municipal dans le bulletin municipal. Cet espace est ainsi réservé à cet effet.

Situation inédite à ROSIÈRES : 2 listes donc une « opposition » constituée de 4 personnes. Malgré les promesses du début de mandat de Mme Le Maire et notre volonté de travailler ensemble nous ne sommes ni associés ni impliqués aux décisions communales. Comme toute la population nous manquons d'information et de communication interne.

Nous constatons une hausse des indemnités des élus (+ 5000 euros /an), un achat et une destruction de la maison TEYSSONNIER/CHAPAT qui est très discutable sur le fond et sur la forme (plus de 100000 euros sans compter les aménagements!!) un cout exorbitant pour le parking de la GARE (plus de 460000 euros!!!!) alors que l'on reproche aux anciens élus une dette antérieure qui a été engagée pour des projets utiles et indispensables aux ROSIÉROIS.

Nous nous inquiétons par ailleurs de la non représentation à la Communauté d'Agglomération très important pour l'enjeu du partenariat pour les projets communaux.

Enfin nous constatons avec plaisir que nos projets sont repris (valorisation des RAVINS DE CORBOEUF, caméras de surveillance, salle polyvalente, aménagements du bourg) pourtant très critiqués.

Sachez que nous serons toujours vigilants sur les prises de décisions pour l'avenir de votre commune.

Catherine GARDES, Serge GIDON, Marie-Bernadette MATHIAS

Communiqué de Guy Marec, Conseiller Municipal

« Par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, je tiens à informer tous les Rosiérois de ma décision de me retirer du groupe de la minorité, à compter du 30 mars 2022. Désormais je poursuivrai mon implication au sein du Conseil Municipal, en toute indépendance, toujours dans l'intérêt de Rosières et de tous les Rosiérois ».

Animations

NOS AÎNÉS

Mise à l'honneur des centenaires de Rosières novembre 2021

Vendredi 19 novembre, le C.C.A.S. et la municipalité ont organisé une petite fête en l'honneur de Lucie Cartal, Marie Louise Darne et Marie Rose Belin qui ont fêté leurs 100 ans !



Conférence de presse
Marché aux fromages 2022



Marché de Noël



Réunion avec les associations rosiéroises

AGENDA

EN MARS

- > Du 12 au 19 :
Semaine de la Poésie / médiathèque

EN AVRIL

- > Le 2 : 10 ans de la médiathèque
- > Le 17 : Grand marché aux fromages
- > Le 30 : Forum Vert Habitat

EN MAI

- > Le 7 : Rencontre avec un auteur : Antonin SABOT à la médiathèque
- > Le 8 : Gymkhana Automobile /parking de Watts (association les Volants de l'Emblavez)
- > Le 19 : Spectacles offerts aux écoles maternelles et élémentaires /Médiathèque
- > Le 21 : 20 ans de Clic@rosières
- > Le 22 : Rando Rosiéroise (par le point d'accueil touristique)

EN JUIN

- > Le 5 : Course des enfants (Amicale Laïque)
- > Le 25 : Feu de la Saint-Jean le samedi / Amicale des sapeurs pompiers
- > 25 & 26 : Journées du Patrimoine de Pays (Moulins de Blanhac) + visites tout l'été les mercredis

EN JUILLET

- > Du 13 au 17 : Festival Nuits de Rêve
- > Le 15 : Don du sang
- > Le 16 : 14 étape du Tour de France

EN AOÛT

- > Le 20 (sous réserve) : concours national de bridge à la salle polyvalente
- > 20 et 21 : Fête de la lentille

EN SEPTEMBRE

- > Le 2 : Étape championnats du monde d'Enduro
- > Le 4 : Stock cars aux Potus
- > 10 et 11 : Fête Vote
- > Date à définir : WE mycologique / médiathèque
- > Date à définir : Soupe aux choux + soirée dansante Amicale des donateurs de sang

EN NOVEMBRE

- > Date à définir : Animation sur les femmes et la recherche scientifique / médiathèque

EN DÉCEMBRE

- > Date à définir : conférence musicale pop-rock Médiathèque
- > Date à définir : Spectacles pour les écoles Médiathèque
- > Le 11 : Marché de Noël